



Conseil Municipal du 20 février 2012

Compte rendu

PRESENTS : M. BEUZIT, H. ST JALM, A. LOZAC'H, A. POYET, J. TWARZ,
C. OLLIVIER, G. PORCHER, JP. MORVAN

ABSENTS : J. LE ROUX, excusé, F. MARZIN

Le compte rendu de la séance du 30 novembre 2011 est adopté à l'unanimité des membres présents.

- SITE INTERNET

Mr Jean Claude PETIT est venu présenter un projet de création d'un site Internet pour la commune.

Coût pour la 1^{ère} année : 1379 €

Ce tarif comprend :

La création : 799 €

Les mise à jour pendant 1 an : 540 €(renouvelable chaque année)

Le nom de domaine et hébergement : 40 €(renouvelable chaque année)

Les conseillers souhaitent réfléchir.

- PROJET COMMERCE

2 architectes ont déposé un avant projet sommaire pour que la commune retrouve un commerce de proximité :

Projet n° 1 Madame Anne GUYOMARC'H de St Jean du Doigt

Projet n° 2 Messieurs PETIBON & JACQUARD de Plestin les Grèves

Les deux projets concernent une réhabilitation et une extension de l'ancienne école et aménagement des abords :

Estimation projet 1 402 300 €HT – Honoraires 7,5 %

Estimation projet 2 410 000 €HT – Honoraires 10 %

Les conseillers sont invités à étudier les deux projets.

Le projet n° 1 reçoit un avis favorable avec des modifications à apporter.

De plus, les honoraires de l'architecte pourront être minoré si Morlaix Communauté apporte son assistance dans la maîtrise d'ouvrage.

A revoir lors de la prochaine réunion du conseil municipal en mars.



- MODIFICATION DES STATUTS

Le Conseil émet un avis favorable à la modification des statuts de Morlaix Communauté, approuvé par le conseil communautaire du 28 novembre 2011.

- TRAVAUX

Le Maire communique à l'assemblée le résultat de l'ouverture des plis qui a eu lieu en commission le 6 février 2012. Les trois entreprises sollicitées ont répondu :

EUROVIA	44 979,00 €HT
LAGADEC	41 680,40 €HT
SADE	49 569,00 €HT

La proposition de l'Entreprise LAGADEC de Pleyber-Christ a été retenue ;
Les travaux consistent en la viabilisation des 4 nouveaux logements locatifs du Hameau de Goarem Vras : réalisation de la voirie provisoire et travaux d'extensions des réseaux : eaux usées, eaux pluviales, eau potable et télécommunications, ainsi que la maison d'habitation de Mr KERBRAT et Mme ANDRE.

EFFACEMENT DES RESEAUX AERIENS

La commune souhaite réaliser une nouvelle tranche d'aménagement esthétique de la rue des Marais par l'effacement des réseaux aériens existants basse tension, éclairage public et télécommunications.

L'estimation des dépenses se monte à 97 987,74 €HT soit 117 193,34 €TTC

Le financement prévisionnel sera assuré par le Syndicat Intercommunal d'Electrification de Plouigneau pour 38 112,25 €, une Subvention PAMELA, SDEF ou FACE C pour 23 813,38 € et la participation de la commune pour 36 062,11 €

Accord des conseillers.

QUESTION DIVERSES

Attribution d'une subvention de 100 € au syndicat d'élevage cantonal.

Des devis vont être demandés pour des travaux de ravalement de la mairie et du logement communal.

Accord pour l'acquisition d'un débroussailleuse dorsale auprès des Etablissements HAMON pour un montant de 730 €TTC.

~~~~~

FIN DE SEANCE